



Acte n° 2022C170

DELIBERATION SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 NOVEMBRE 2022

Nombre de Conseillers :
En exercice : 45
Présents : 34
Pouvoirs : 2
Votants : 36

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 22/11/2022

Le 28 novembre 2022, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, à la salle des Fêtes, Boulevard des Combattants à Trévoux.

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Fablen BIHLER, Carole BONTEMPS-HESDIN, Laëtitia BORDELIER, Valérie BOYER, Patrick CHARRONDIERE, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Carole DEMANGE, Nicole DUGELAY, Jean-Jacques DUMONT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Corinne MARTIN GAJAC, Michèle NUGUET, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, Delphine PICHOURON, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

Absents excusés : Cécile BAUDOUX, Ingrid BESSON, Emmanuelle CARGNELLI, Jean-François CHANTELOUBE, Anne-Marie DEGUEURCE, Daniel DOMPOINT, Brigitte KLEIN (Pouvoir Gilles GARNIER), Amina LEGHNIDER, Patrick NABETH, Stéphanie PALLIER, Bernard REY (Pouvoir Yves DUMOULIN).

Secrétaire de séance : Gaëlle LICHTLE.

OBJET : AMENAGEMENT – Désignation des représentants au programme Leader 2023-2027

M. Marc PECHOUX, Président, informe le Conseil communautaire que le programme Leader Dombes Saône actuel est en voie d'achèvement et qu'un nouveau programme est en cours d'élaboration selon de nouvelles modalités d'organisation et de gouvernance.

En effet, à la demande de la Région, coordinatrice des fonds européens, le nombre de Groupement d'Action Local (GAL) des programmes Leader a été diminué à un par département afin de faciliter la coordination régionale et de limiter les frais de fonctionnement des GAL, compte tenu de la baisse de l'enveloppe financière des programmes Leader.

Dans le Département de l'Ain, la Communauté d'Agglomération du Haut Bugey (HBA) a été retenue pour être chef de file du programme Leader.

La gouvernance mise en place est la suivante :

- Un Comité de programmation départemental comprenant 20 membres issus des 4 bassins de vie, soit 5 par bassin. Seuls deux représentants publics par bassin seront membres du Comité de programmation départementale auxquels s'ajouteront 3 représentants privés.
- Quatre comités de bassins de vie reprenant les périmètres des anciens GAL.

Concernant le bassin de vie Dombes Saône, la Communauté de communes de la Dombes continuera d'assurer la coordination avec au démarrage l'appui d'un 0,5 Equivalant Temps Plein. Cette instance locale sera chargée de présélectionner les projets du territoire Dombes Saône avant passage en Comité départemental. Le comité de bassin comprend 5 membres par EPCI : 2 représentants publics titulaires et 1 suppléant et 2 représentants privés en lien avec les nouvelles thématiques du programme Leader.

Celles-ci sont au nombre de quatre :

- Une thématique transversale : Transition énergétique et écologique ;
- Thématique 1 : Revitaliser les centres-bourgs ;
- Thématique 2 : Construire une offre touristique renouvelée ;
- Thématique 3 : Favoriser l'accès à l'emploi et renforcer la création de la valeur ajoutée.

Les projets déposés devront s'inscrire dans une démarche de transition énergétique et écologique.

La candidature LEADER 2023-2027 à l'échelle du département de l'Ain doit être rendue à la Région le 30/12/2022 au plus tard.

La Communauté de communes doit donc dans un premier temps désigner deux représentants titulaires et un suppléant de la CCDSV au bassin de vie Dombes Saône pour le collège public et deux représentants pour le collège privé.

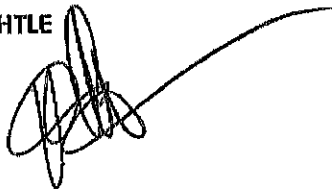
Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 17/11/2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à 35 voix Pour et 1 Abstention (Patrick CHARRONDIÈRE) :

- ✓ **DE DESIGNER** les personnes suivantes pour représenter la Communauté de communes au sein du bassin de vie Dombes Saône pour le collège public : M. Richard PACCAUD et M. Yves DUMOULIN en tant que Titulaires et M. Frédéric VALLOS en tant que Suppléant ;
- ✓ **DE DESIGNER** les organismes suivants pour représenter la Communauté de communes au sein du bassin de vie Dombes Saône pour le collège privé : IDVS et l'Office de tourisme Ars-Trévoux.

A Trévoux, le 28/11/2022

La Secrétaire de séance
Gaëlle LICHTLE



Affichage électronique le :

01 DEC. 2022

Le Président,
Marc PECHOUX

